

Le Centre d'Information et d'Orientation



Entretien avec un Psychologue de
l'Éducation Nationale sur RDV



Une documentation sur les métiers et les
formations est disponible et consultable
sans RDV avec l'aide d'un PSY-EN



1 bis, Bd Gagarine
93390 CLICHY SOUS BOIS
Tel 01 43 81 34 72

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Les formations concernées par le portail dans la procédure d'admission 2018

- ✓ **BTS et BTSA** (brevets de techniciens supérieurs)
- ✓ **CPGE** (classes préparatoires aux Grandes Écoles)
- ✓ **DUT** (diplômes universitaires de technologie)
- ✓ **DCG** (diplôme de comptabilité et gestion)
- ✓ **DMA** (diplômes des métiers d'art)
- ✓ **ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART**
- ✓ **ÉCOLES DE COMMERCE**
- ✓ **ÉCOLES D'ARCHITECTURE**
- ✓ **FORMATIONS INGÉNIEUR** (post-bac)
- ✓ **LICENCES** des universités
- ✓ **MAN** (mise à niveau en hôtellerie)
- ✓ **PACES** (médecine, kiné., dentaire, sage-femme, pharmacie)
- ✓ **Préparations aux concours des écoles sociales et paramédicales** * Selon les académies

Pour toutes les autres formations :

écoles sociales et paramédicales, artistiques, agricoles, IEP-Sciences Po., écoles de commerce post-bac. Université Paris-Dauphine, écoles d'ingénieur privées.

→ Il convient de s'adresser directement aux établissements choisis pour faire acte de candidature et finaliser son inscription.

L'essentiel sur les vœux

Le portail fixe le nombre de candidatures maximum à

10 vœux

Les vœux ne sont pas classés

Une réponse pour chaque vœu

Possibilité de demander une **césure** (d'une durée maximale de deux semestres)

Certains vœux peuvent être des vœux multiples.
Dans ce cas, les élèves peuvent formuler jusqu'à 20 sous-vœux au total (hors écoles d'ingénieurs, de commerce et PACES Ile de France)

Le calendrier du candidat 2018

**4 grandes
étapes**

1. S'informer

- Ouverture du site à partir du **15 janvier 2018**

2. Se porter candidat

- Saisie des candidatures : **du 22 janvier au 13 mars 2018**
- 2ème conseil de classe : fiches Avenir **du 14 au 31 mars 2018**
- Date limite de modification des dossiers et de confirmation : **31 mars 2018**

3. Examen des dossiers par les établissements d'accueil

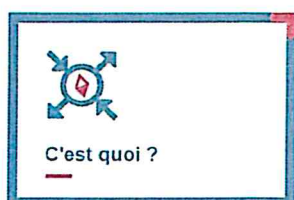
4. Réception – Acceptation des proposition et inscription

- Dès le 22 mai : les lycéens reçoivent les réponses à leurs vœux
- Processus d'admission en continu
- Arrêt de la procédure pendant les épreuves écrites du baccalauréat. La procédure reprend à l'issue de l'examen du BAC
- Inscription administrative après les résultats du baccalauréat

1e étape

S'informer à partir de la page d'accueil du portail

Les différents onglets/rubriques de la page d'accueil du site informent sur :



C'est quoi ?

Présentation générale de la procédure et les candidats concernés

Le fonctionnement de la procédure, étape par étape



Comment ça marche ?

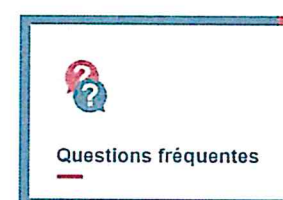


Découvrez le contenu des formations

Les fiches de chaque formation sont disponibles à partir du 22 Janvier

Informations présentes sur la plateforme :

- les contenus et l'organisation des enseignements
- **les attendus** de la formation
- les éléments pris en compte lors de l'examen du dossier
- le taux de passage en deuxième année
- le taux de réussite au diplôme
- le taux d'insertion professionnelle
- les différentes possibilités de poursuite d'études de la formation
- les métiers auxquels conduit la formation
- les capacités d'accueil en 2018



Questions fréquentes

Des tutoriels en vidéo

Réponses aux questions les plus fréquemment posées sur Parcoursup

2e étape

Se porter candidat en entrant sur le portail et en constituant un dossier unique pour saisir l'ensemble de ses vœux

Page d'accueil du portail :
« Accéder à mon dossier »

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

INFO FLASH Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Bienvenue sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur. Jusqu'au 13 mars 18h00, venez saisir vos vœux.

Accéder à mon dossier

CALENDRIER 2018

- 1 Inscription et accès à l'information sur le fonctionnement de Parcoursup
- 2 Du 22 janvier au 13 mars 18h00 Inscription et saisie des vœux
- 3 Jusqu'au 31 mars 18h00

C'est quoi ?

Comment ça marche ?

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

INFO FLASH Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Connectez vous en utilisant votre numéro de dossier fourni lors de la constitution de votre dossier 2018, et du mot de passe que vous avez choisi. N'utilisez jamais les identifiants fournis les années précédentes.

Il' de dossier

Mot de passe

Connexion

[🔍 Il' de dossier ou mot de passe oublié ?](#)

[👉 Créer mon dossier 2018](#)

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

INFO FLASH Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Commencer la constitution de votre dossier

La procédure est décrite dans la page ["Comment ça marche ?"](#) du site qu'il vous est conseillé de lire attentivement et que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Pour vous inscrire vous devez disposer de :

- Votre INE (Identifiant National Elève), pour plus d'information [cliquez ici](#)
- Une adresse électronique couramment consultée

Les rubriques ci-dessous sont à votre disposition en haut de chaque écran :

"Contact" pour nous écrire en cas de problème ou de question

"Déconnexion" : quand vous souhaitez quitter le site.

Afin de ne pas multiplier les saisies inutilement, votre dossier Parcoursup sera transmis au CNOUS pour la création de votre dossier sur messagerie.student.gouv.fr. Vous recevrez un message vous indiquant comment accéder à votre dossier sur messagerie.student.gouv.fr.

Pour commencer une inscription, cliquez ci-dessous

[← Retour](#) [→ Continuer](#)

[Vous avez déjà un dossier 2018 sur Parcoursup ? Cliquez ici](#)

2e étape

Se porter candidat en entrant sur le portail et en constituant un dossier unique pour saisir l'ensemble de ses vœux



INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

Inscription avec la date de naissance et l'INE fourni par l'établissement

Activer le compte grâce à l'e-mail reçu (penser à vérifier les SPAM)

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils

Contact

Ma date de naissance (jj/mm/aaaa) (*) / /
Mon INE
 Je n'ai pas d'INE

Élèves de Terminale de l'Éducation Nationale en France, vous trouverez sur le relevé des épreuves anticipées du baccalauréat, sur les bulletins scolaires, ou bien auprès du secrétariat de votre établissement. En cas de difficultés et pour les autres cas (élèves des lycées agricoles, lycées AEFÉ, inscrits au CNED, scolarisés à l'étranger, ...) cliquez ici pour plus d'information.

(*) Ce champ est obligatoire

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils

Contact

Inscription

Nom : Prénom : Coordonnées

Pays (*) :

Adresse (ligne 1) :
Adresse (ligne 2) :
Adresse (ligne 3) :
Code postal (*) :
Commune (*) :
Téléphone mobile : Pas de téléphone mobile
Téléphone fixe :

(*) Ce champ est obligatoire

Entrer les détails concernant l'élève :
Identité, état-civil,
adresse des deux Parents

Entrer un numéro de
téléphone portable

Créer son mot de passe

Entrer une adresse mail valide et régulièrement consultée



INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier



INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils

Contact

Inscription

Prénom : État civil : Coordonnées

Adresse e-mail :

Veuillez saisir une adresse e-mail valide et régulièrement consultée. Cette adresse doit être lue à part tout au long de l'année. Si vous n'en possédez pas, 0344.2342250

Email :



INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils

Inscription

Prénom : État civil : Coordonnées

Adresse e-mail :

Veuillez saisir une adresse e-mail valide et régulièrement consultée. Cette adresse doit être lue à part tout au long de l'année. Si vous n'en possédez pas, 0344.2342250

Email :

2e étape

Obtenir des informations sur une formation



INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils

Contact

Lycée Louis Le Grand - Paris 5e Arrondissement (75)

Classe préparatoire scientifique / MPSI

Etablissement | **Formation** | **Caractéristiques** | **Examen du dossier** | **Réussite / Débouchés** | **Contexte et chiffres** | **Frais**

Lycée Louis Le Grand (Public)
123 rue Saint Jacques
75005 Paris 5e Arrondissement France
Tel Accueil : 01 44 32 82 00
Fax : 01 44 32 82 33

Site Internet

Informations supplémentaires :

900 étudiants en classes préparatoires d'origines sociales et géographiques très diverses qui ont en commun des objectifs académiques très élevés et travaillent dans un contexte de grande liberté intellectuelle, où se conjuguent émulation et solidarité. Certaines langues vivantes sont proposées en « E.I.E. » (E.I.E. : Enseignement Inter-Etablissement) et sont communes à différents établissements parisiens. Un internat de 337 places en chambres individuelles pour filles et garçons. Deux structures proches du lycée (lycée d'état Jean Zay, Résidence Lournois) proposent également des places dans le cadre de "l'internat de la réussite". Avant de postuler, voir conditions auprès du pôle gestionnaire de ces internats (<http://www.lycee-etat-jean-zay.fr>) et aussi sur le site <http://www.aoparis.fr/portail/internatsreussite>. Attention, si vous demandez l'internat d'excellence, l'admission à l'internat sur APS ne signifie pas l'admission à l'internat. Le lycée Louis Le Grand mais plus probablement l'admission sur l'un des 2 sites de « l'internat de la réussite », 15 places pour les élèves pursuits dans une résidence universitaire gérée par le CROUS. Activités sportives et culturelles variées (théâtre, orchestre, chorale, arts plastiques, club programmation, club algorithmique, club robotique, club photo, ...). Un séminaire de Mathématiques ouvert à tous les élèves et un grand nombre de conférences données par des personnalités de renom (dont certains anciens élèves de Louis Le Grand). Conventuellement avec des communautés d'universités et d'établissements de la région parisienne pour faciliter les réorientations.

Cet établissement a signé une convention de partenariat avec :

- Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel :
- Sorbonne université (75 - Paris 5e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
- Sorbonne université (75 - Paris 5e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
- Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (75 - Paris 5e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
- Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (75 - Paris 5e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
- Université Paris Descartes Paris 6 (75 - Paris 5e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
- Université Paris Diderot - Paris 7 (75 - Paris) ([Voir la convention](#))
- UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (75 - Paris 16e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
- Université Paris Nanterre (92 - Nanterre) ([Voir la convention](#))
- Université Paris-Sud, campus d'Orsay (91 - Orsay) ([Voir la convention](#))

Il est nécessaire d'avoir navigué dans tous les onglets pour ajouter le vœu !!!

Frais de scolarité par année

Nombre de places en 2018 et 2017 et nombre de vœux en 2017

Taux de réussite et poursuites d'études

Éléments pris en compte pour l'examen du dossier

Contenu de la formation et attendus

Détail des matières, options, JPO, internat

Lien vers le site internet de la formation

2e étape

Sélectionner ses vœux

- o Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (75 - Paris 5e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
- o Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (75 - Paris 5e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
- o Université Paris Descartes Paris 5 (75 - Paris 6e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
- o Université Paris Diderot - Paris 7 (75 - Paris) [\(Voir la convention\)](#)
- o UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (75 - Paris 16e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
- o Université Paris Nanterre (93 - Nanterre) [\(Voir la convention\)](#)
- o Université Paris-Sud, campus d'Orsay (91 - Orsay) [\(Voir la convention\)](#)

J'ai pris connaissance de toutes les informations relatives à cette formation et souhaite me porter candidat.

[Retour](#)

[+ Ajouter à la liste de vœux](#)

Lycée Louis Le Grand - Paris 5e Arrondissement (75)

Cité internationale scientifique / ICP5

Projet de formation motivé

Je souhaite saisir le projet de formation pour cette formation. Maintenant Ultime

Curriculum vitae

Cette formation demande l'usage d'un Curriculum Vitae commun. Celui-ci a doit être effectué dans le rubric "Curriculum Vitae" de l'onglet "Vœux".

Internat

Cette formation propose l'internat.

Souhaitez-vous un hébergement interne ? (interne ou externe)

Oui - Consequence : vous pourrez recevoir une proposition pour cette formation, avec et sans internat.

Non - Consequence : vous ne pourrez recevoir une proposition pour cette formation, sans internat et la proposition sera maintenue pour jamais tant que proposée.

Demande en kilomètres, entre votre domicile et le lieu de l'établissement.

1500 - Km

Internat de la réussite

Cet établissement demande au candidat d'intégrer la réussite - Places : 100 - Sexe : tous

Public concerné en priorité : les étudiants de milieu défavorisés ou/et dans des Quartiers prioritaires de politique de la ville ou souffrant d'un handicap. Des établissements de formation prioritaire : les étudiants issus du monde rural ou des étudiants issus de familles modestes, mais confrontés à des difficultés socio-culturelles de complémentarité sociale.

La gestion de ce dispositif est automatisée. Les informations de contact et la constitution des listes des candidats sont sur les sites des établissements et/ou de l'établissement.

Cet établissement propose 2 types de places d'internat :

- des places en internat toutes dans les locaux de l'établissement de scolarisation - des places en internat de réussite à l'extérieur de l'établissement à savoir sur l'un des sites de l'internat de réussite : [Paris 20](#), [Paris 16ème](#) et [Paris 15ème](#).

Des résultats des admissions, si vous avez demandé l'internat de réussite pour cet établissement et si vous avez une proposition d'admission avec internat, contactez l'établissement de scolarisation ou vous présentez au lieu de scolarisation.

ATTENTION : seuls les candidats répondant à l'un des critères peuvent prétendre à une place en internat de réussite :

- Être titulaire de l'état français au cours de la lettre 2019

- Être habitant d'un Quartier Prioritaire de la ville

- Résider dans l'un des sites de la famille des établissements : les établissements de complémentarité sociale.

Je reconnais satisfaire aux conditions d'accès à l'internat de la réussite et souhaite intégrer l'internat de la réussite dans l'établissement ou hors des murs de l'établissement.

Je ne souhaite pas intégrer l'internat de la réussite pour l'établissement.

Pour vérifier si vous habitez un quartier prioritaire de la ville, consultez le site <http://la.ville.paris.fr/>

[Retour](#) [Enregistrer](#)

Ajouter à la liste de vœux

Saisir son projet de formation (immédiatement ou ultérieurement)

Saisir des préférences (exemple avec ou sans internat)

Enregistrer son vœu

Confirmation des vœux et constitution des dossiers

22 janvier ← → 31 mars



Confirmer ses vœux au plus tard le 31 mars (dossier complet)



À condition d'avoir **Motivé** les candidatures sur la plate-forme **Parcoursup** et **complété** le dossier avec les documents demandés pour la formation

2ème conseil de classe : 14 – 31 mars

- Examine les vœux des lycéens
- Chaque vœu fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement
- La **fiche Avenir** est consultable par les élèves et leurs familles sur parcoursup.fr à partir du 22 mai. Elle comprend :
 - Les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
 - l'appréciation complémentaire du professeur principal
 - l'avis du chef d'établissement (cohérence vœu / motivation, capacité à réussir)



4e étape

Réception - Acceptation des propositions et inscriptions

Quand une proposition arrive, **une alerte est envoyée** :

- Sur le portable par SMS et *via* l'application Parcoursup
- Dans la messagerie personnelle
- Dans la messagerie intégrée à Parcoursup
- Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus

Suspension des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat

Le délai pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) est de :

- 7 jours jusqu'au 25 juin
- 3 jours du 26 juin au 20 août
- 1 jour à partir du 21 août
- Au-delà du délai : la place est libérée pour un autre candidat

Réception – Acceptation des propositions et inscriptions

22 mai ← → 21 Septembre

A partir du 22 mai : l'élève reçoit des propositions d'admission

Les réponses possibles des établissements d'enseignement supérieur

Pour les formations sélectives (BTS, CPGE, DUT...)

- Oui = admis
- Non = refusé
- En attente = admis mais sur liste d'attente

Pour les formations non sélectives : Licences

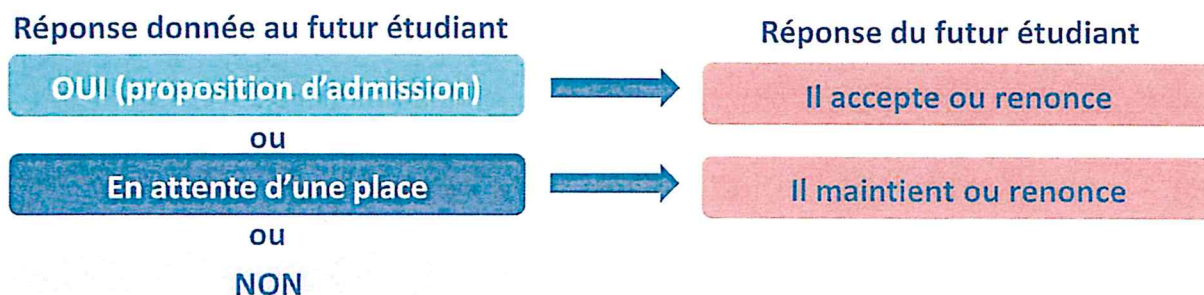
- Oui = admis
- En attente = admis mais sur liste d'attente
- Oui-si = admis s'il accepte un parcours spécifique

Le candidat en attente a connaissance de son rang sur la liste d'attente

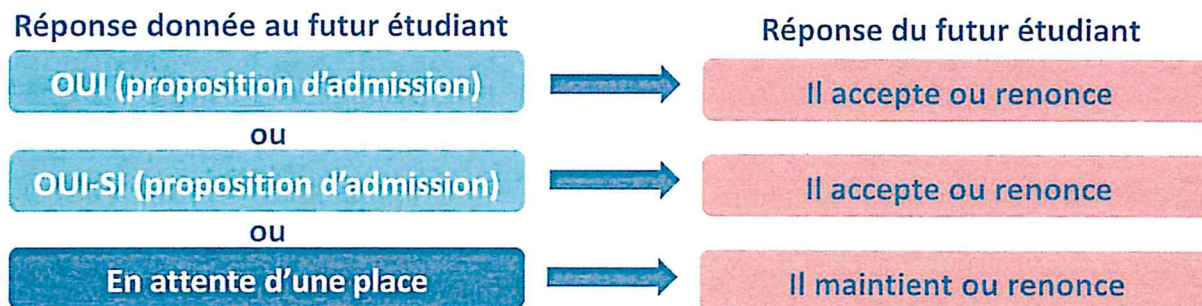
4e étape

Réception - Acceptation des propositions et inscriptions

➔ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)



➔ Pour une formation non sélective (licence)



4e étape

Réception - Acceptation des propositions et inscriptions

Cas n°1 :

Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si)

s'il le souhaite, ses autres vœux en attente sont maintenus

CPGE ECE, lycée Henri IV, Paris	Non
CPGE ECE, lycée Ampère, Lyon	En attente
Bachelor EGC (Montauban, Tarbes)	En attente
DUT GEA, IUT de Sceaux	Non
CPGE ECE, lycée Janson de Sailly, Paris	En attente
DUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse	En attente
L1 STAPS, Toulouse	En attente
L1 Droit, Paris 5 Descartes	Oui

Il accepte ou renonce

il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

4e étape

Réception - Acceptation des propositions et inscriptions

Cas n°2 :

Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admissions (oui ou oui-si)

il doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et renoncer aux autres propositions d'admission qu'il a reçues

s'il le souhaite, ses autres vœux en attente sont maintenus

CPGE ECE, lycée Henri IV, Paris	Non
CPGE ECE, lycée Ampère, Lyon	En attente
Bachelor EGC (Montauban, Tarbes)	En attente
DUT GEA, IUT de Sceaux	Oui
CPGE ECE, lycée Janson de Sailly, Paris	En attente
DUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse	Oui
L1 STAPS, Toulouse	En attente
L1 Droit, Paris 5 Descartes	Oui

Accepte

Renonce
il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée
Renonce

4e étape

Réception - Acceptation des propositions et inscriptions

Cas n°3 :

Le lycéen ne reçoit que des propositions
« En attente »

CPGE ECE, lycée Henri IV, Paris

Non

CPGE ECE, lycée Ampère, Lyon

En attente

Bachelor EGC (Montauban, Tarbes)

En attente

DUT GEA, IUT de Sceaux

En attente

CPGE ECE, lycée Janson de Sailly, Paris

En attente

DUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse

En attente

L1 STAPS, Académie de Toulouse

En attente

L1 Droit, Ile de France

En attente

Des places vont se libérer
au fur et à mesure que les
autres candidats vont
renoncer à leurs vœux

4e étape

Réception - Acceptation des propositions et inscriptions

Cas n°4 :

Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives



s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective

CPGE ECE, lycée Henri IV, Paris	Non
---------------------------------	-----

CPGE ECE, lycée Ampère, Lyon	Non
------------------------------	-----

Bachelor EGC (Montauban, Tarbes)	Non
----------------------------------	-----

DUT GEA, IUT de Sceaux	Non
------------------------	-----

CPGE ECE, lycée Janson de Sailly, Paris	Non
---	-----

DUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse	Non
--------------------------------------	-----

Nouveau : dès le 22 mai, la commission d'accès à l'enseignement supérieur est activée pour lui faire des propositions de formation

Réception – Acceptation des propositions et inscriptions

26 juin ← → 21 septembre

Dès la fin des épreuves du baccalauréat :

Ouverture de la phase complémentaire

Après les résultats du baccalauréat une Commission d'accès à l'enseignement supérieur, pilotée par la Rectrice propose une affectation aux candidats qui n'ont obtenu aucune réponse positive

4e étape

Réception - Acceptation des propositions et inscriptions

Inscription administrative dans l'établissement d'accueil

Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer

Ces formalités sont propres à chaque établissement : suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil

si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit démissionner de la procédure Parcoursup

Les ressources pour s'informer

Un site dédié de l'ONISEP



<http://www.terminales2017-2018.fr/>

Des informations sur les filières (notamment en tension)

S'INFORMER SUR LES FILIÈRES

- PSYCHO OU PAS ?
- SPORT : STAPS OU PAS ?
- MA VOIE LITTÉRAIRE
- MA VOIE SCIENTIFIQUE
- MA VOIE ÉCONOMIQUE

Des MOOC



<https://www.fun-mooc.fr/news/france-universite-numerique-propose-7-mooc-pour-ai/>

Les ressources pour s'informer

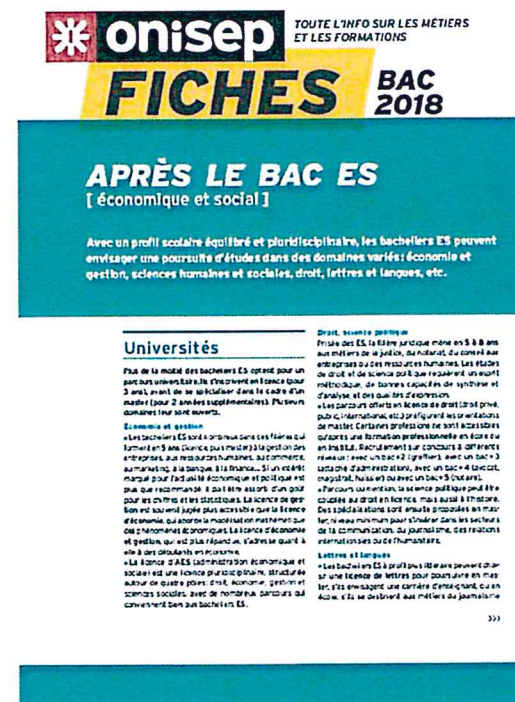
Les publications de l'ONISEP



Les dossiers
Au CDI, sur abonnement
Kiosque en ligne, en vente sur
<http://librairie.onisep.fr/>



Ses guides
« Après le bac »
À télécharger



Ses fiches post-bac
À télécharger